OBSERVATOIRE DE LA CÔTE
NOUVELLE-AQUITAINE

Document public

Note finale

Suivi du gravelot à collier interrompu en période de reproduction sur la côte de l'Ex Aquitaine, Campagne 2025

Version finale du 31/10/2025

Auteur : TOURNEUR P.

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Office National des Forêts

brgm
Géosciences pour une Terre durable

la Charente Maritime LE DÉPARTEMENT

Gironde LE DÉPARTEMENT

Département des Landes

Pays Basque Euskal Herria

BASSIN D'ARCACHON

Avertissement

Ce rapport est adressé en communication exclusive au demandeur, au nombre d'exemplaires prévu.

Le demandeur assure lui-même la diffusion des exemplaires de ce tirage initial.

La communicabilité et la réutilisation de ce rapport sont régies selon la règlementation en vigueur et/ou les termes de la convention.

L'ONF ne saurait être tenu comme responsable de la divulgation du contenu de ce rapport à un tiers qui ne soit pas de son fait et des éventuelles conséquences pouvant en résulter.

Contributeurs du présent rapport :

- Techniciens terrain ONF (du Nord au Sud) :
  - Vincent Raynaud
  - David Robert
  - Gwenael Duval
  - Johann Pagnier
  - Benjamin Syren
  - Pierre Dutaut
  - Aurélien Brossard
  - Mathieu Brugère
  - Jean Cyril Duchesne
  - Maxime Daclin
  - Christophe Contival
  - Cédric Thierry
  - Maël Soleau
  - Arnaud Bassibey
- Technicienne SIG :

  Priyashani Oswatte-Liyanage-Perera

Mots-clés : Gravelot à collier Interrompu, nidification, Ligue de protection des Oiseaux, pied de dune,

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Tourneur P., (2025 Suivi du gravelot à collier interrompu en période de reproduction sur la côte de l'Ex Aquitaine, Campagne 2025), version finale du 31/10/2025

© ONF, 2025, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse de l'ONF.

Sommaire

1. Contexte , objectifs et méthode.....5
2. Résultats 6
3. Perspectives.....11

Liste des illustrations

Figure 1 : Poussins de Gravelot à collier interrompu (photo : Bertrand Duport ONF)..... 5
Figure 2 : Répartition des relevés de Gravelot à Collier Interrompu par type d'observation en 2025..... 6
Figure 3 : Suivi du GCI en 2025..... 6
Figure 4 : Carte de répartition des observations du GCI en Gironde, Campagne 2025 7
Figure 5 : Carte de répartition des observations du GCI dans les Landes, Campagne 2025 8
Figure 6 : Evolution du suivi du GCI entre 2018 et 2025..... 9
Figure 7 : Répartition temporelle des observations de GCI en 2025 10
Figure 8 : Nid de GCI. (Source Delphine Boulet. ONF) 10

1. Contexte , objectifs et méthode

Depuis 2020, l'ONF a rejoint l'opération « On marche sur des œufs » qui rassemble l'ensemble des structures intervenantes sur le suivi du gravelot à collier interrompu (GCI) à l'échelle nationale. Porté par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Conservatoire du Littoral (CDL), l'ONF y est un partenaire important sur la façade de l'Ouest Atlantique puisque la majorité de la gestion de la dune bordière lui y incombe. Ainsi, les Techniciens Forestiers Territoriaux (TFT) membres de l'OCNA y applique le suivi issu du protocole commun avec pour objectif principal d'identifier les zones de nidifications vulnérables et de mettre en place des mesures de protection, si nécessaire.

Vers la constitution d'un dispositif de suivi pérenne à l'échelle du littoral national :

En résumé : « Comment caractériser de façon appropriée, les zones à enjeux qui ont un rôle fonctionnel majeur, afin d'alimenter la réflexion pour la conservation du Gravelot à collier interrompu. L'approche qui est proposée, ne permet pas d'exploiter convenablement la notion d'effectif nicheur… Mais se propose de définir spatialement des zones à enjeux essentielles pour la nidification du GCI »

Ce dispositif, couteux en temps de personnels biostatisticiens de la LPO, n'a pas pu être mis en œuvre pour les campagnes 2023 et 2024 fautes de financement. En 2025, l'analyse nationale est en cours.

Figure 1 : Poussins de Gravelot à collier interrompu (photo : Bertrand Duport ONF)

Dans l'attente, nous vous proposons donc une interprétation issue d'un traitement par l'ONF sur l'emprise de l'agence Landes Nord Aquitaine (Gironde et Landes).

2. Résultats

Au total, 166 sites (98 en 2024 soit une augmentation de +70%) avec présence de Gravelot à collier interrompu en période de reproduction, ont été dénombrés. Les observateurs de l'ONF ont utilisé 10 codes atlas différents pour décrire les contacts :

	Nombre d'observation
Nidification certaine	37
10 - Adulte détournant attention	1
12 - Jeunes fraichement envolés ou poussins	30
13 - Adulte sur site de nid ou en train de couver	5
16 - Nid avec jeune(s)	1
Nidification possible	85
1 - Espèce observée en saison reproduction dans habitat favorable nidification	84
2 - Male chanteur en saison repro	1
Nidification probable	44
3 - Couple observé dans habitat favorable en saison reproduction	35
5 - Parades nuptiales / accouplement / échange de nourriture	1
6 - Fréquentation site nid potentiel	5
7 - Signes/cris inquiétude individu adulte	3
Total général	166

Figure 2 : Répartition des relevés de Gravelot à Collier Interrompu par type d'observation en 2025

Cette augmentation remarquable des observations est notamment liée à la mise à disposition de véhicules adaptées aux observateurs de l'OCNA (FatBike électrique + 4*4) qui ont grandement facilité les relevés en 2025. La quasi-totalité du linéaire des Landes et de la Gironde a ainsi pu être couvert (cf. cartes en page suivante).

Sur les 166 sites, la nidification a pu être confirmée sur 36 sites (avec œufs ou poussins trouvés) et de façon probable sur 44 sites (poussins présents sans localiser le nid). La nidification est considérée comme possible lorsque des adultes territoriaux étaient présents, sans pour autant trouver le nid.

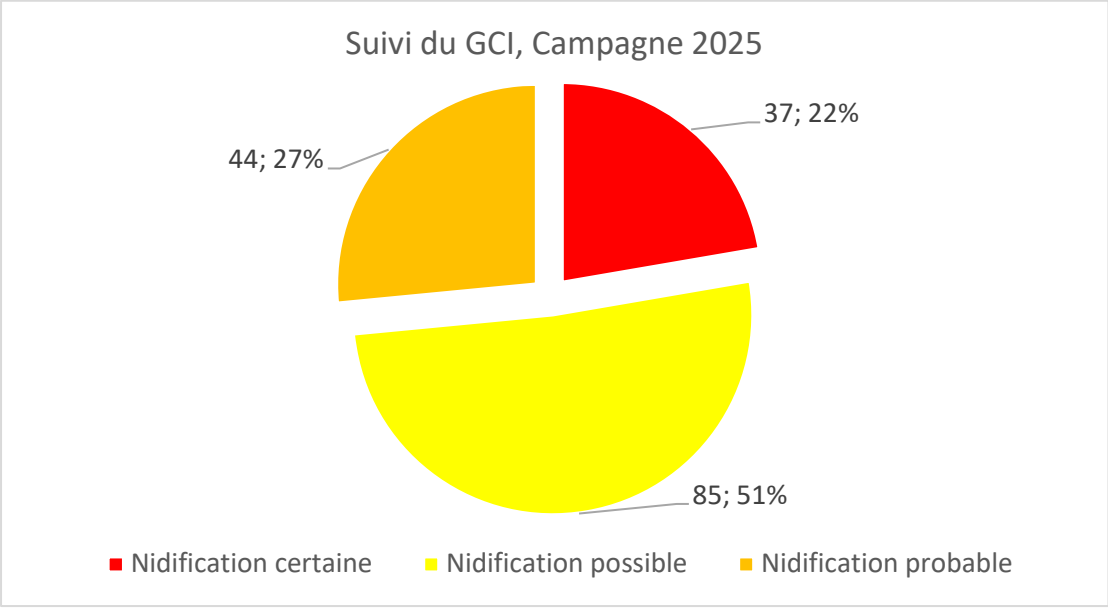

Figure 3 : Suivi du GCI en 2025

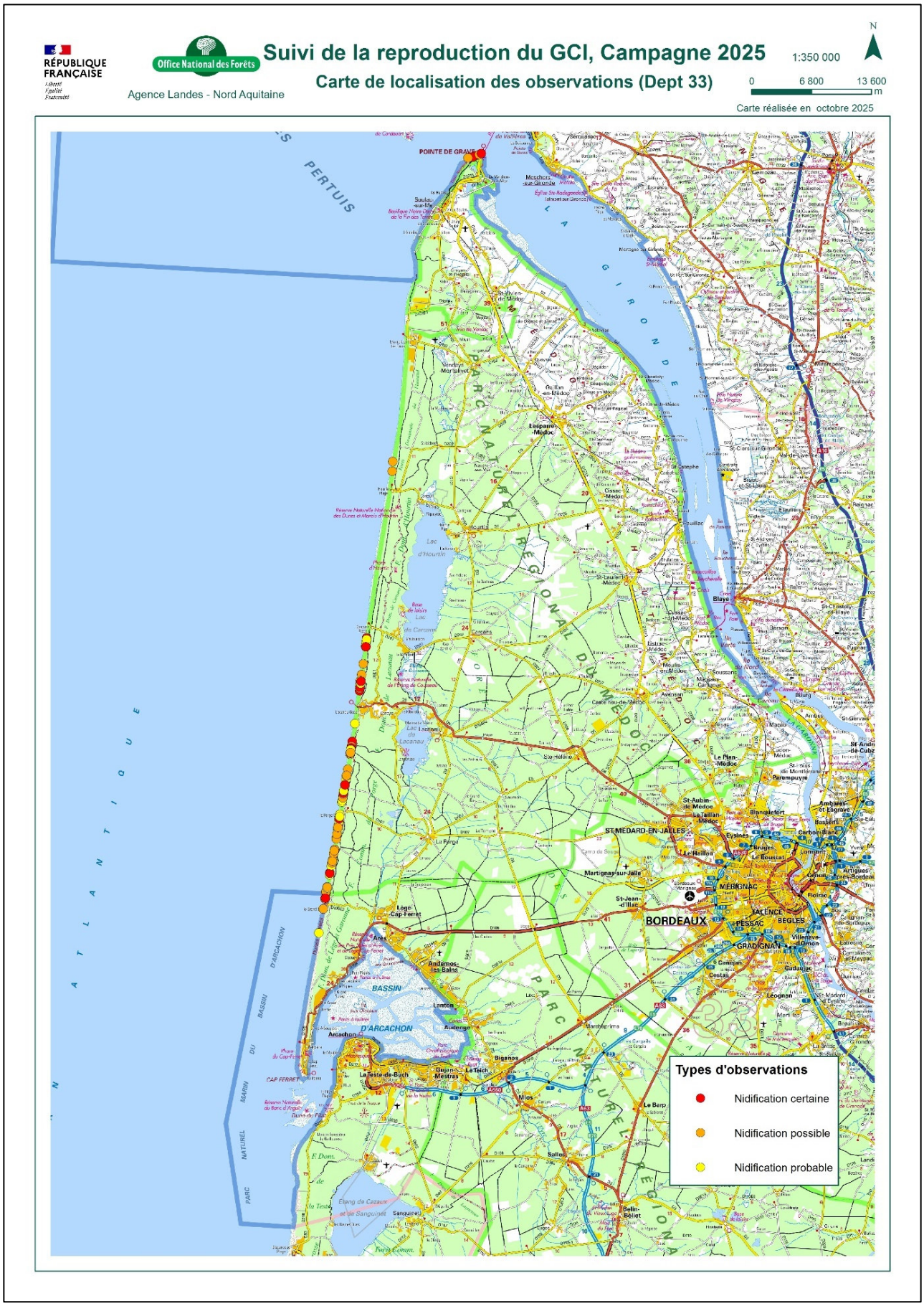

Figure 4 : Carte de répartition des observations du GCI en Gironde, Campagne 2025

Figure 5 : Carte de répartition des observations du GCI dans les Landes, Campagne 2025

Depuis l'application du protocole, nous pouvons revenir sur le nombre d'observations réalisées qui dépendent de nombreux facteurs :

- Qualité du milieu :
    - Intensité du phénomène érosif
    - Dérangement
- Difficulté de détection de l'espèce :
    - Linéaire important à couvrir
    - Compétences ornithologiques variables
- Difficulté logistique :
    - Accès lié au coefficient de marée
    - Difficulté d'accès à des véhicules adaptés

Comme vu précédemment, en 2025, on observe une forte augmentation des observations au global. Néanmoins, le nombre de sites avec nidification certaine augmente mais de manière plus mesurée avec 37 en 2025 (qui devient le maximum) contre 28 en 2024 soit +32%. L'augmentation des observations d'individus sans indices de reproduction est pour l'instant inexpliqué. La question sera posée lors du COTECH national afin de voir si cela a été observé sur les autres secteurs littoraux.

De 2021 à 2023, des changements d'observateurs couplé à des difficultés de véhicule ont diminué la pression d'observation avec un total aux alentours des 45 données. On peut donc se réjouir d'un retour à la normale pour 2024 et de cette augmentation nette en 2025 qui devra être confirmé dans les années à venir.

Le travail d'animation de l'OCNA par son responsable ONF semble continuer à porter ses fruits. Les Techniciens ont pu libérer davantage de temps pour effectuer ce suivi qui devient un indicateur biologique de premier ordre pour l'OCNA afin de le mettre en perspective avec l'état érosif des plages. En 2025, la quasi-intégralité des tronçons ont été prospectés par l'ONF d'où les bons résultats obtenus :

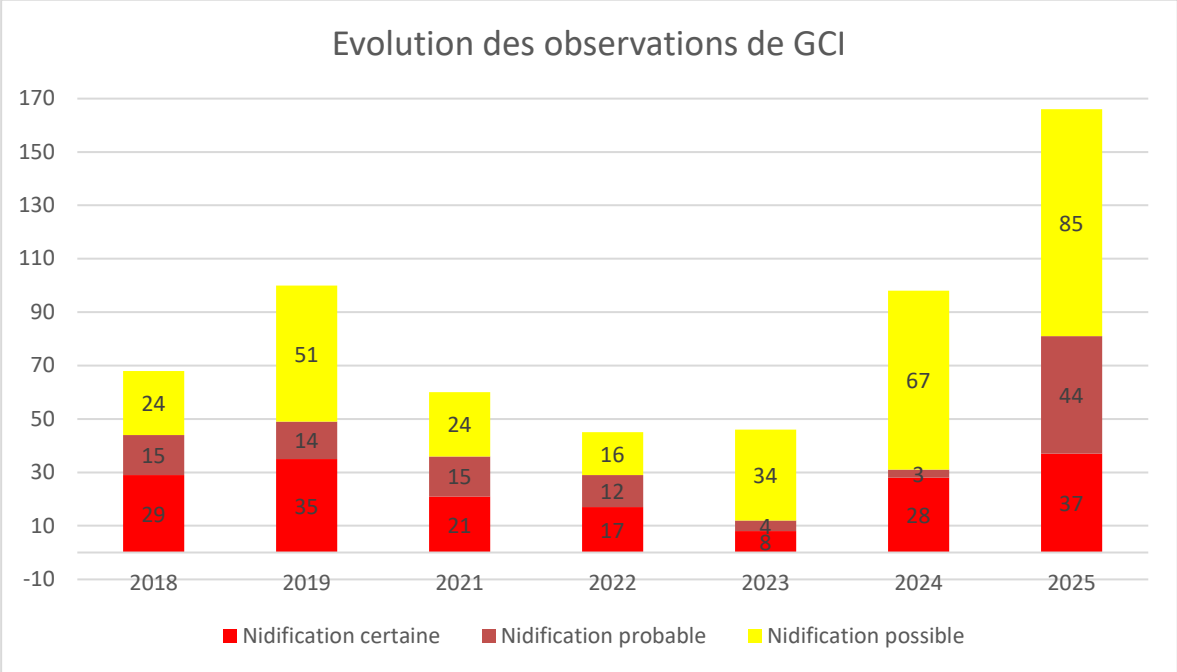

Figure 6 : Evolution du suivi du GCI entre 2018 et 2025

Concernant la répartition temporelle des observations, elles sont effectuées tout au long de la période d'application du protocole avec deux pics : 14/05, 13/06 et 22/07 (rassemblement post nuptiaux).

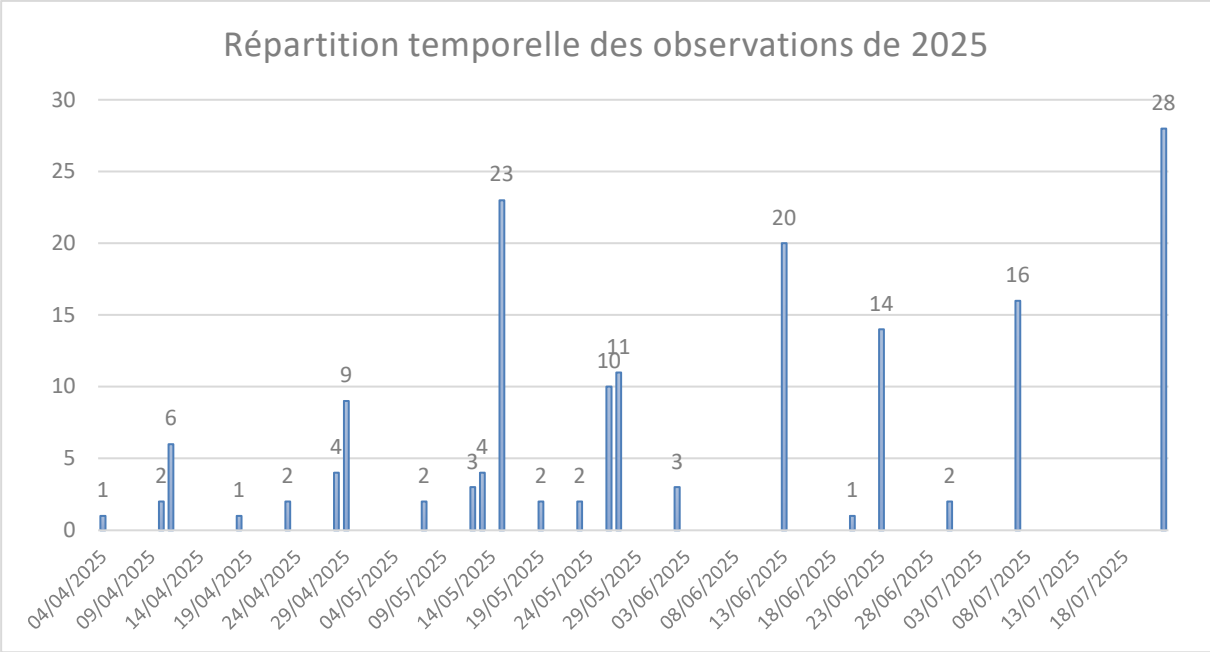

Figure 7 : Répartition temporelle des observations de GCI en 2025

Figure 8 : Nid de GCI. (Source Delphine Boulet. ONF)

3. Perspectives

- Maintenir la pression d'observation au sein du réseau d'observateurs ONF OCNA et **poursuivre la formation en continu** des opérateurs ;
- **Entretenir et développer les partenariats** : PNMBA, PNMEC, CDL, LPO, RNN du Banc d'Arguin, RNN du Courant d'Huchet ;
- **Poursuivre le travail de Chef de file Régional de l'opération** : L'ONF s'est engagé auprès du collectif à rassembler les données de l'ensemble des structures concernées au plan régional ;
- **Aider à la meilleure prise en compte du GCI par les acteurs du territoire** : La priorité reste bien sûr la gestion des zones d'interfaces entre zones de nidifications favorables et zones d'accueil du public : Sollicitation annuelle du Conseil Départemental des Landes (CD 40) et ponctuelle d'autres collectivités (Lacanau, Cap Ferret…).

- **Nettoyage différencié des plages** : transmission des données de localisation des nids de GCI en « temps réel » aux collectivités en charge, CD40 via le SMLL et CD33 afin de minimiser l'impact du nettoyage mécanique sur ces sites ;
- **Nid repéré en zone d'accueil immédiate** : La seule solution opérationnelle consiste à mettre en place un exclos accompagné de panneaux de sensibilisation qui garantissent alors la protection du nid jusqu'à l'envol des jeunes GCI.
- **Problématique des véhicules à assistance électrique** (VAE) : La démocratisation des VAE engendre une fréquentation plus diffuse en rendant accessible des zones littorales auparavant protégées, au plus grand nombre. Les zones de quiétudes pour la faune se réduisent et il convient de limiter cet impact sur le milieu. Une communication auprès des loueurs, des usagers a été réalisée ; néanmoins, le réglementaire doit également émerger. Des collectivités prennent des arrêtés municipaux pour limiter l'accès de ces véhicules sur les plages mais il est évident qu'une réglementation régionale serait plus efficiente. Le Comité Technique (COTECH) a bien entendu cette problématique et l'a fait remonter aux Ministères. Au plan local, nous avons entamé le dialogue avec les DDTM 40 et 33.

Office National des Forêts – Agence Landes Nord Aquitaine

9 rue Raymond Manaud – Bâtiment C4-2

33524 Bruges Cedex

05 56 00 63 74

A propos de l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine

Véritable réseau d'experts au service du littoral, l'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine est chargé de suivre l'érosion et la submersion sur le littoral régional. Le BRGM et l'ONF sont les porteurs techniques du projet, financé par l'Europe (FEDER), l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, de la Charente-Maritime, le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA), le BRGM et l'ONF.

Le rôle de l'Observatoire est de mettre au service de l'ensemble des acteurs du littoral un outil scientifique et technique d'observation, d'aide à la décision et de partage de la connaissance pour la gestion et la prévention des risques côtiers.

L'Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine travaille en étroite collaboration avec le GIP Littoral et les Universités de Bordeaux (unité mixte de recherche EPOC), de Pau et des Pays de l'Adour (laboratoire SIAME) et de La Rochelle (unité mixte de recherche LIENSs), ainsi que le Centre de la mer de Biarritz (programme ERMMA), le Conservatoire du littoral et le Cerema.

L'enjeu est d'accompagner les stratégies de développement durable, de manière à prendre en compte l'évolution morphologique du littoral et les richesses de son patrimoine naturel tout en s'adaptant au changement climatique.

Les actions de l'Observatoire sont multiples : mesures, suivis, expertises, diffusion des données et information vers le grand public… www.observatoire-cote-aquitaine.fr